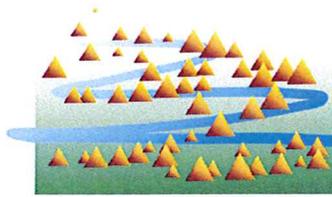


SOUS-PRÉFECTURE
24 FEV. 2014
SÉLESTAT-ERSTEIN



SYNDICAT MIXTE
pour l'entretien des cours d'eau
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER



Le présent document constitue
l'annexe jointe à la délibération
N° *2014 CS 0106* adoptée
en séance du *19 FEV. 2014*
Certifié exact,

LE PRÉSIDENT
FABIEN BONNET
SYNDICAT MIXTE
EHN-ANDLAU-SCHEER

13 MARS 2014

N° *117*

Rapport d'activité 2013

<u>LE SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER</u>	5
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE	5
LE BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER	5
LE COMITE SYNDICAL	5
<u>ACTIVITÉ DU COMITÉ SYNDICAL</u>	6
LES ORDRES DU JOUR DES COMITES SYNDICAUX	6
ACTIVITE DU BUREAU	7
<u>SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE</u>	7
LA GESTION ADMINISTRATIVE	7
LA REGIE TECHNIQUE	7
<u>INFORMATIONS FINANCIÈRES</u>	8
VENTILATION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :	8
UTILISATION DES CREDITS DU SYNDICAT MIXTE SUR SON PERIMETRE	9
<u>TRAVAUX RÉALISÉS EN 2013</u>	10
SYNTHESE	10
PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA RENOUÉE DU JAPON	11
REPARTITION DES COÛTS D'ENTRETIEN	12
BILAN DES CHANTIERS D'ENTRETIEN	12
<u>L'ANNÉE 2013 EN PHOTOS</u>	16
<u>REVUE DE PRESSE</u>	18

Le mot du Président



Pour les collectivités territoriales, 2013 fut une année décisive de la réforme des territoires. Le Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau Ehn-Andlau-Scheer a aussi connu des évolutions à la suite de la fusion de Communautés de Communes membres.

Sur cette lancée, il nous a paru nécessaire de réviser nos statuts afin que l'équipe, qui reprendra et poursuivra notre action après les élections de 2014, puissent le faire sur de bonnes bases. Dans un premier temps, les périmètres d'adhésion des collectivités devaient être mis à jour. Dans un second temps, il fallait adapter la compétence du Syndicat Mixte à la définition donnée par le Code de l'Environnement et préciser son mode d'intervention. Enfin, d'autres ajustements étaient nécessaires, comme la clarification des modalités d'élection des Délégués.

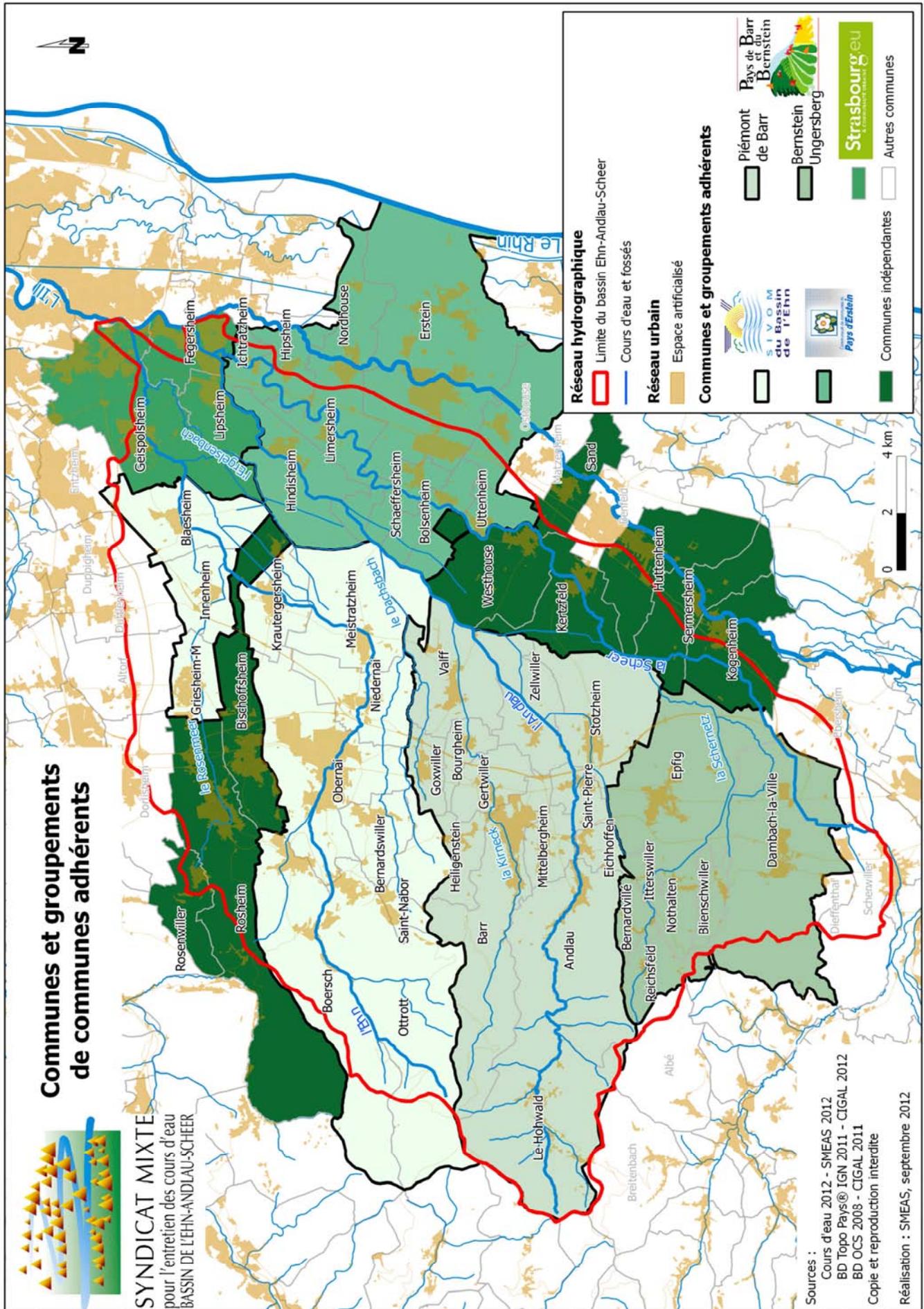
Bien que le cadre administratif soit important pour un bon fonctionnement, notre action principale se joue sur le terrain. Notre équipe, complétée par des prestataires extérieurs, a mené de nombreuses opérations de diversification des écoulements, dans les chantiers d'entretien régulier comme dans le programme de lutte contre la propagation de la renouée. Ce travail ne se fait pas toujours dans les meilleures conditions météorologiques, ce qui demande beaucoup d'implication et de professionnalisme de leur part.

Le lancement du site web et la concertation préalable sur le terrain, a également renforcé la légitimité de l'action du Syndicat. Ainsi, la rencontre quasi systématique des riverains, avant intervention sur leurs berges est la preuve incontestable de la qualité du service que nous leur apportons. Un grand merci à toute l'équipe et en particulier au Technicien de Rivière, qui nous fournit un travail remarquable en collaboration avec nos partenaires du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Mais quand tout semble bien aller, il y a toujours un nuage qui assombrit la scène. Depuis les Communes jusqu'à l'État, les moyens d'action publique font face à des difficultés de financement. Au Syndicat Mixte, nous tenons compte de cette situation, en stabilisant depuis quelques années les contributions tout en répondant à des sollicitations accrues. La formule que nous aurons à élaborer est devenue une vraie gageure pour les élus responsables. Restant optimiste, je suis persuadé que, dans les temps de crise, les Hommes savent faire preuve d'une détermination à agir.

Enfin, comme je l'ai abordé plus haut, nous arrivons en fin de mandat et je voudrai remercier très sincèrement celles et ceux qui ont contribué à l'action collective du Syndicat Mixte. Pour les collègues qui ne se représentent plus pour un nouveau mandat, je leur exprime toute ma gratitude et un grand merci d'avoir été de fidèles et efficaces collaborateurs. À ceux qui vont s'engager à nouveau, je leur souhaite bonne chance et à bientôt, car nous avons encore beaucoup de choses à faire ensemble.

Fabien BONNET,
Président.



LE SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

Le territoire de compétence

Le Syndicat Mixte a été créé le 26 mars 2001 par Arrêté Préfectoral et a pour vocation **l'entretien régulier des cours d'eau**, les études et les acquisitions foncières nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Il est composé d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et de communes « indépendantes » :

Communauté de Communes Barr-Bernstein	Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-Ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Itterswiller, Le Hohwald, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller
SIVOM du Bassin de l'Ehn	Bernardswiller, Blaesheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Ottrott, Saint-Nabor
Communauté de Communes du Pays d'Erstein	Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Schaeffersheim, Uttenheim
Communauté urbaine de Strasbourg	Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim
Communes « indépendantes »	Bischoffsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Rosenwiller, Rosheim, Sand, Sermersheim, Westhouse

Le Syndicat Mixte regroupe 52 communes situées sur le bassin versant de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer et concernant 100 277 habitants (recensement en vigueur le 1^{er} janvier 2013).

Les collectivités membres exercent la compétence aménagement des cours d'eau et ont transféré la compétence entretien au Syndicat Mixte, garantissant une action cohérente et durable.

Les contributions des collectivités membres sont déterminées selon la clé de répartition suivante : 50 % du linéaire de cours d'eau, 25 % de la population et 25 % de la superficie des bans communaux.

Le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer

L'Ehn et l'Andlau sont les cours d'eau principaux du bassin versant, drainant les eaux de 250 km de rivières et fossés sur une surface de près de 440 km².

Le Comité Syndical

Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical constitué de 20 membres. Il a élu parmi ses membres un bureau composé de :

- 1 Président : M. Fabien BONNET, Maire d'Andlau
- 5 Vice-Présidents : M. André WEBER, Maire de Meistratzheim
M. Vincent KOBLOTH, Maire de Reichsfeld
M. Clément HISS, Maire de Nordhouse
M. René LACOGNE, Maire de Fegersheim
M. Bruno BARTHELMÉ, Conseiller Municipal de Kertzfeld

ACTIVITÉ DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical règle par ses délibérations les affaires du Syndicat Mixte. En 2013, il s'est réuni quatre fois et a pris 14 délibérations. Le taux de présence des élus s'élève à 60 % en 2013.

2013	6 février	5 juin	4 septembre	18 décembre
Présent	12	11	12	13
Absent Excusé	6	6	3	2
Absent	2	3	5	5
Procuration	4	2	1	1

Les ordres du jour des Comités Syndicaux

DATES DE RÉUNION	ORDRE DU JOUR
6 février 2013	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mention spéciale : modification du Comité Syndical 2. Budget Primitif – Exercice 2013 3. Révision du tableau des effectifs <p><u>Les décisions / informations du Président :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Création du site internet du Syndicat Mixte 2. Acquisition d'un broyeur de branches et végétaux 3. Acquisition d'un GPS
5 juin 2013	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compte de Gestion de l'exercice 2012, 2. Compte Administratif de l'exercice 2012, 3. Affectation du résultat de l'exercice 2012, 4. Approbation du Rapport d'Activité 2012, 5. Acquisition foncière à Andlau <p><u>Les décisions / informations du Président :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Résultats de la campagne de pêches électriques 2012 par la Fédération du Bas-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 67)
4 septembre 2013	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Modification des périmètres d'adhésion des collectivités membres et modification des statuts du Syndicat Mixte 2. Titularisation d'un agent contractuel – Adoption du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels et fixation des modalités d'organisation de la sélection professionnelle 3. Marché de prestations – Marché à bons de commandes pour l'entretien régulier des cours d'eau <p><u>Les décisions / informations du Président :</u> Néant</p>

DATES DE RÉUNION	ORDRE DU JOUR
18 décembre 2013	<p>Les délibérations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Débat d'Orientations Budgétaires 2014 2. Programme de travaux d'entretien des cours d'eau - 2014 3. Budget 2013 – Décision Modificative N°1 <p>Les décisions / informations du Président : Néant</p>

Activité du Bureau

DATES DE RÉUNION	ORDRE DU JOUR
28 août 2013	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Modification des statuts du Syndicat Mixte ◆ Titularisation des agents contractuels ◆ Ordre du jour de la prochaine séance du Comité Syndical

Les membres de la Commission d'Appels d'Offre se sont réunis dans le cadre de la consultation pour un marché public d'entretien régulier des cours d'eau.

SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

La gestion administrative

Le service administratif est assuré par le personnel du SIVOM du Bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre de la convention du 29 septembre 2008, qui fixe les modalités de mutualisation des services.

Cette convention prévoit les modalités de refacturation pour la mise à disposition :

- de personnel administratif,
- des locaux administratifs, au 38 rue du Maréchal Koenig à Obernai,
- de matériel bureautique (pour l'affranchissement et les photocopies).

La régie technique

L'équipe est composée de 3 agents. Elle assure, en concertation avec les collectivités membres :

- la définition, l'organisation et le suivi du programme de travaux prévu annuellement,
- l'exécution des chantiers d'entretien des cours d'eau.

L'équipe technique dispose :

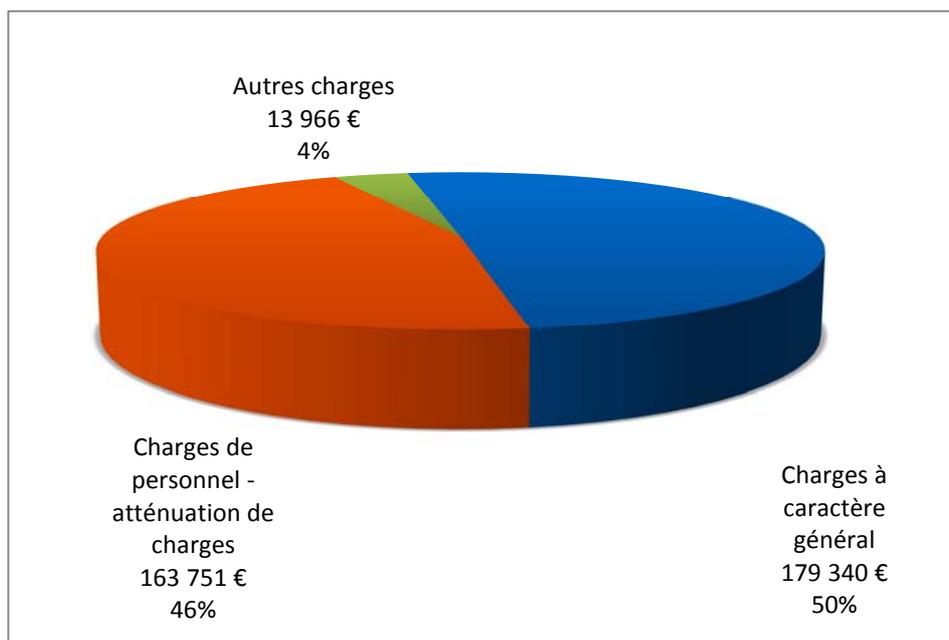
- D'un atelier situé à Krautergersheim,
- D'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4 équipé d'un treuil,
- D'une remorque et d'un broyeur,
- D'un véhicule de service Kangoo,
- D'un poste informatique et d'un GPS de terrain,
- De matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels des tronçonneuses, des débroussailleuses et des outils divers.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

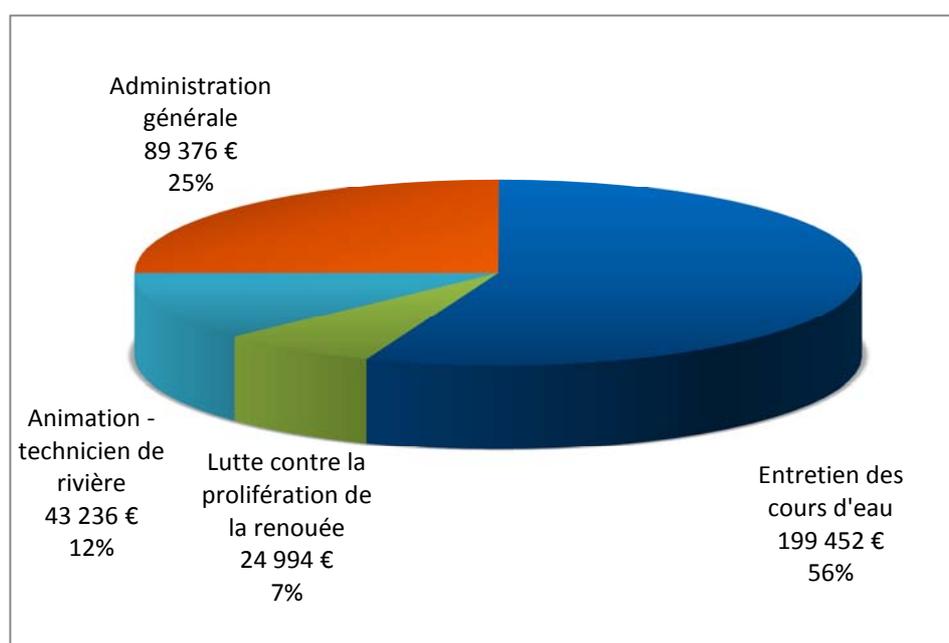
Ventilation des dépenses réelles de fonctionnement :

Afin de faciliter la compréhension et l'exploitation analytique du Budget, les dépenses de fonctionnement sont ventilées, d'une part par nature de dépenses, d'autre part par fonction.

- Par nature de dépenses :



- Par fonction :



Utilisation des crédits du Syndicat Mixte sur son périmètre

Les dépenses de fonctionnement du Syndicat Mixte sont affectées aux différents territoires composant son périmètre, selon une clé de répartition basée sur les valeurs de la population légale.

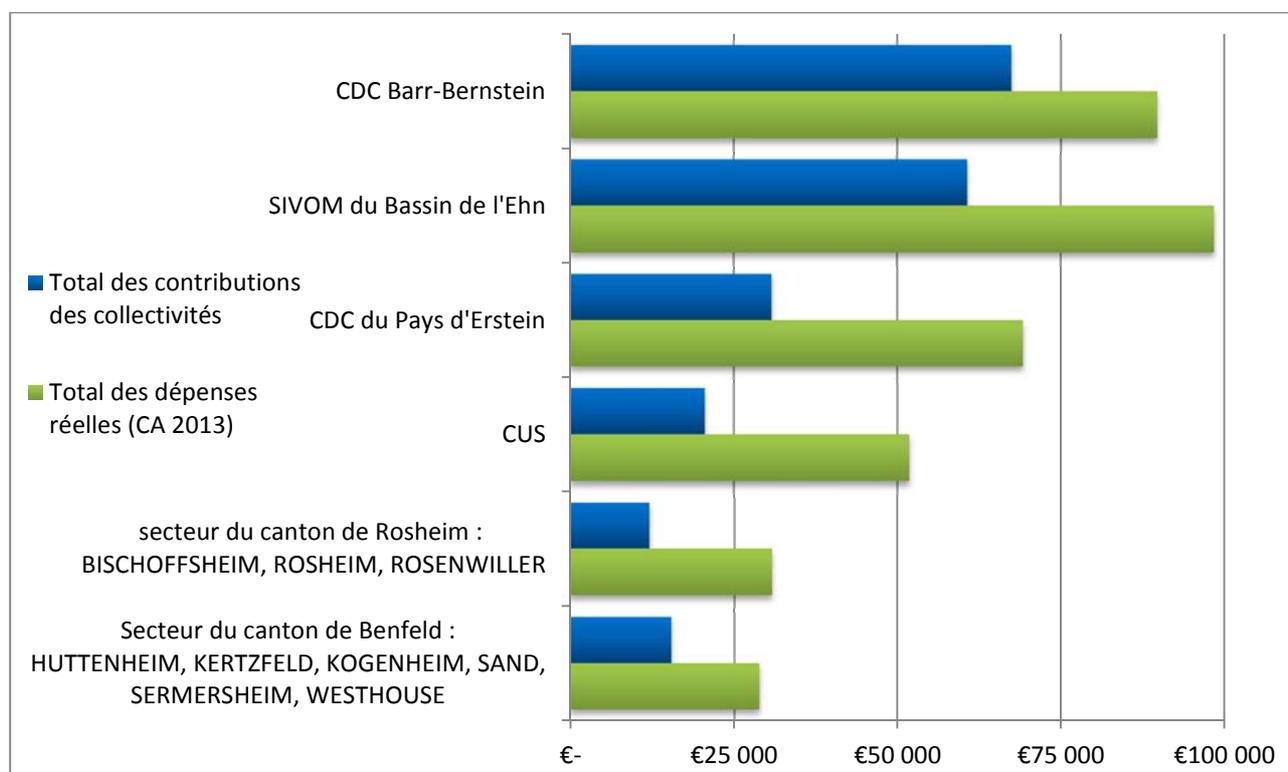
Elles concernent l'essentiel des dépenses du Syndicat Mixte pour :

- l'entretien régulier des cours d'eau,
- l'administration générale,
- et l'animation liée aux activités du Technicien de Rivière.

Le parti pris a été de considérer les dépenses d'entretien régulier des cours d'eau comme des dépenses mutualisées, compte tenu de la difficulté de mise en œuvre d'une affectation territorialisée et considérant qu'elles s'inscrivent dans le programme pluriannuel d'intervention qui a été adopté de manière équilibré sur l'ensemble du périmètre du Syndicat Mixte.

Les dépenses liées aux travaux menés dans le cadre du programme de lutte contre la propagation de la Renouée du Japon sont affectées aux territoires d'implantation des sites relatifs à la CDC Barr-Bernstein, la CDC du Pays d'Erstein, et le SIVOM du Bassin de l'Ehn.

Dans le graphe suivant, les dépenses sont mises en perspective avec les contributions versées par les collectivités, étant précisé que l'action du Syndicat Mixte bénéficie de subventions du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour un montant global de 128 033,80 € en 2013.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2013

Synthèse du Plan Pluriannuel d'Entretien

Gestion sélective de la végétation des berges	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien annuel dans les traversées d'agglomération : <ul style="list-style-type: none"> - L'Andlau au Hohwald, à Andlau, Hindisheim et Fegersheim, - L'Ehn à Klingenthal, Obernai, Niedernai, Meistratzheim, Krautergersheim, Blaesheim et Geispolsheim, - La Kirneck à Barr, Gertwiller, Bourgheim et Valff, - Le Muehlbach à Stotzheim et Saint Pierre, - Le Muehlbach à Boersch, - Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim, - La Scheer à Kertzfeld, - La Schernetz à Reichsfeld, - Le Weidasch à Boersch. ▪ Entretien quinquennal des boisements dans les zones agricoles et forestières. <p>Le Planning de réalisation des chantiers est présenté en pages 14 et 15. Pour l'année 2013, 38 km de cours d'eau étaient prévus, 35 km ont été réalisés.</p>
Gestion des embâcles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance, dont l'orage du 12 août 2013 sur le secteur de Boersch à Krautergersheim. ▪ Dégagement des pièges à embâcles de Barr, Blienschwiller, Nothalten, d'Obernai et de Reichsfeld (2 fois/an), des vannages (plusieurs fois/an) et sur les piles de pont. Un engin de débardage est utilisé selon leur volume.
Diversification des écoulements et stabilisation de berges	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversification des écoulements de l'Ehn à Meistratzheim, de l'Andlau à Bolsenheim, Lipsheim et Westhouse, de la Scheer à Nordhouse. ▪ Réfection de berge de l'Andlau à Eichhoffen.
Fauchage mécanique et manuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauche par des tracteurs débroussailleurs sur : <ul style="list-style-type: none"> - Le Neugraben à Geispolsheim, - Le Dachsbach à Niedernai et Meistratzheim, - La Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff, - L'Ehn à Obernai, Krautergersheim, Meistratzheim, et Geispolsheim, - Le canal de décharge de l'Ehn Bischoffsheim, - Les Koenigsgraben d'Hindisheim et de Meistratzheim, - L'Andlau à Hindisheim, - Le fossé du Grüft à Lipsheim, - Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim, - Le Ruthengraben à Innenheim et Blaesheim, - L'Altenbach à Blaesheim, - Le Neumattengraben à Bischoffsheim, soit, au total, un linéaire de 27,6 km. ▪ Fauche manuelle pour l'entretien des plantations sur cinq sites renaturés (Bourgheim, Geispolsheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Obernai).
Entretien du lit du cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'un chenal d'écoulement dans la végétation aquatique de l'Ehn à Krautergersheim.
Divers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien des matériels, des engins et du local technique, ▪ Réunions de service, ▪ 3 actions de formation continue : secourisme, abattage d'arbres, plantations, ▪ Campagnes de piégeage des ragondins.
Programme de lutte contre la Renouée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauche des Renouées sur 10 sites sur les berges de l'Ehn et de l'Andlau. ▪ Plantations sur les sites d'Andlau, de Bolsenheim, Eichhoffen et Saint-Pierre et dégageant des plants plusieurs fois par an.

Programme de lutte contre la propagation de la Renouée du Japon

Le Syndicat Mixte développe, en complément des chantiers d'entretien, des opérations de reboisement sur massif de Renouées du Japon.

Elles comptent parmi les espèces exotiques les plus envahissantes en générant un triple impact :

- Elle colonise les berges remaniées menaçant ainsi la restauration et l'entretien des boisements entrepris depuis plus d'une décennie.
- Ses tiges sèches sont arrachées par les crues et augmentent le volume des embâcles.
- Elle supprime les espèces fréquentes sur les berges et forme de longs massifs uniformes.

Dix sites sont entretenus régulièrement, durant la période de végétation, par fauchage et arrachage des tiges et racines de surface. En 2013, 4 sites ont été densément plantés d'arbres et d'arbustes avec la préparation du sol nécessaire à leur bonne évolution. L'ensemble de ces opérations représente un coût total de 24 994 € pour les 10 sites suivis dans ce programme.

Cours d'eau	Andlau							Ehn		
N° de site	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Commune	Le Hohwald	Andlau	Eichhoffen	Saint Pierre	Valff-Zellwiller	Bolsenheim	Hindisheim	Klingenthal Boersch	Boersch, Obernai	Obernai
Collectivité	Communauté de communes Barr-Bernstein					Communauté de communes du Pays d'Erstein		SIVOM du Bassin de l'Ehn		
Surface entretenue en m ²	100	60	150	200	80	120	50	90	60	120
Nb. d'heure (de passage)	16 (3)	38 (5)	47 (5)	127 (5)	18 (3)	44 (2)	22 (2)	24 (3)	27 (4)	20 (4)
Plantations		60 arbustes	50 arbustes 10 arbres	60 arbustes 50 arbres		70 arbustes 10 arbres				2012 : 30 arbustes
Evolutions	Massif stable	Tiges éparses	Tiges éparses	Massifs ponctuels	Massifs stables	Massif en régression	Massifs ponctuels	Tiges éparses	Massif stable	Tiges éparses



Peigne en branchages et boutures



Bout de racine arrachée

Ces travaux s'inscrivent dans une logique de lutte reposant sur la concurrence des trois étages structurant le boisement de berges : herbacées, arbustes et arbres.

La régression des massifs de Renouées est observable, au prix des efforts réalisés, mais ne sera pérenne qu'avec le renfort d'une végétation adaptée aux berges.

Répartition des coûts d'entretien

Le bilan financier de l'activité du service technique du Syndicat Mixte est réparti selon les types de travaux dans le tableau ci-dessous. Il se base sur le temps (en heure) consacré par opération, et intègre :

- le salaire des ouvriers,
- les charges diverses (carburant, vêtements de travail, assurances du véhicule,...).

Le tableau suivant intègre également le montant des travaux d'entretien réalisés par les entreprises privées prestataires du Syndicat Mixte.

L'ensemble de l'activité a été réalisé par la régie, avec les renforts matériels des deux entreprises privées titulaires du marché public d'entretien régulier.

Travaux / Intervenants	Gestion sélective de la végétation des berges	Gestion des embâcles	Diversification des écoulements et stabilisation de berges	Fauchage mécanique et manuel	Entretien du lit des cours d'eau	Divers	Total dépenses € TTC
Régie € TTC	42 916,8	18 890,0	5 965,3	8 285,1	248,6	6 545,2	82 851,0
%	51,8%	22,8%	7,2%	10,0%	0,3%	7,9%	
Prestataires € TTC	53 156,4	29 757,6	18 379,7	15 307,6			116 601,3
%	45,6%	25,5%	15,8%	13,1%	0,0%	0,0%	
€ T.T.C.	96 073,2	48 647,6	24 345,0	23 592,7	248,6	6 545,2	199 452,3
%	48,17%	24,39%	12,21%	11,83%	0,12%	3,28%	

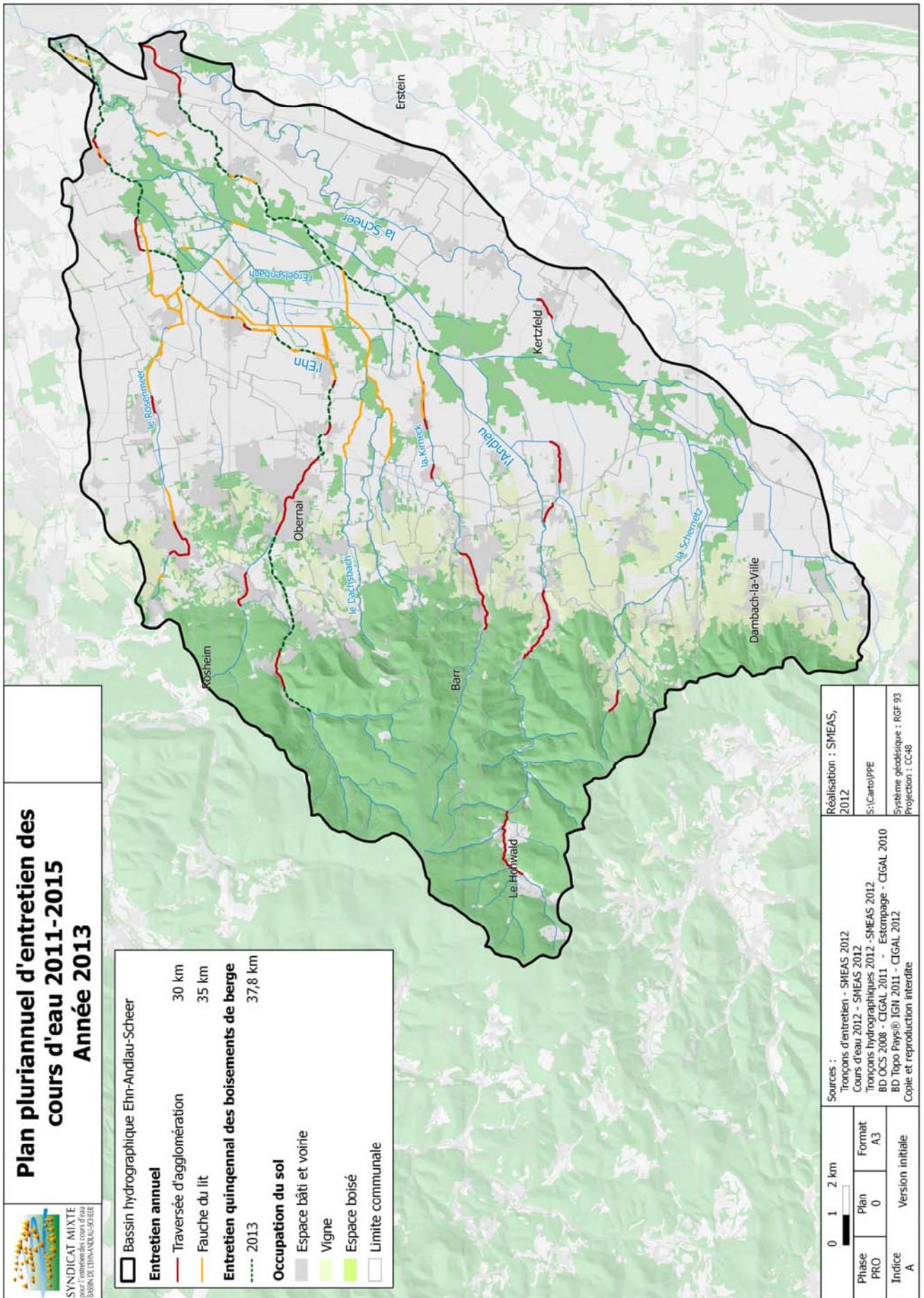
L'activité principale du Syndicat Mixte reste la gestion sélective de la végétation des berges, avec une hausse, cette année, des actions de diversification des écoulements et de stabilisation de berges.

Bilan des chantiers d'entretien

Le Plan Pluriannuel d'Entretien (P.P.E) 2011-2015 bénéficie d'un Arrêté Préfectoral daté du 4 juillet 2011 déclarant les actions d'entretien d'intérêt général et les autorisant au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

La troisième année du P.P.E. prévoyait des chantiers d'entretien quinquennal sur les cours de :

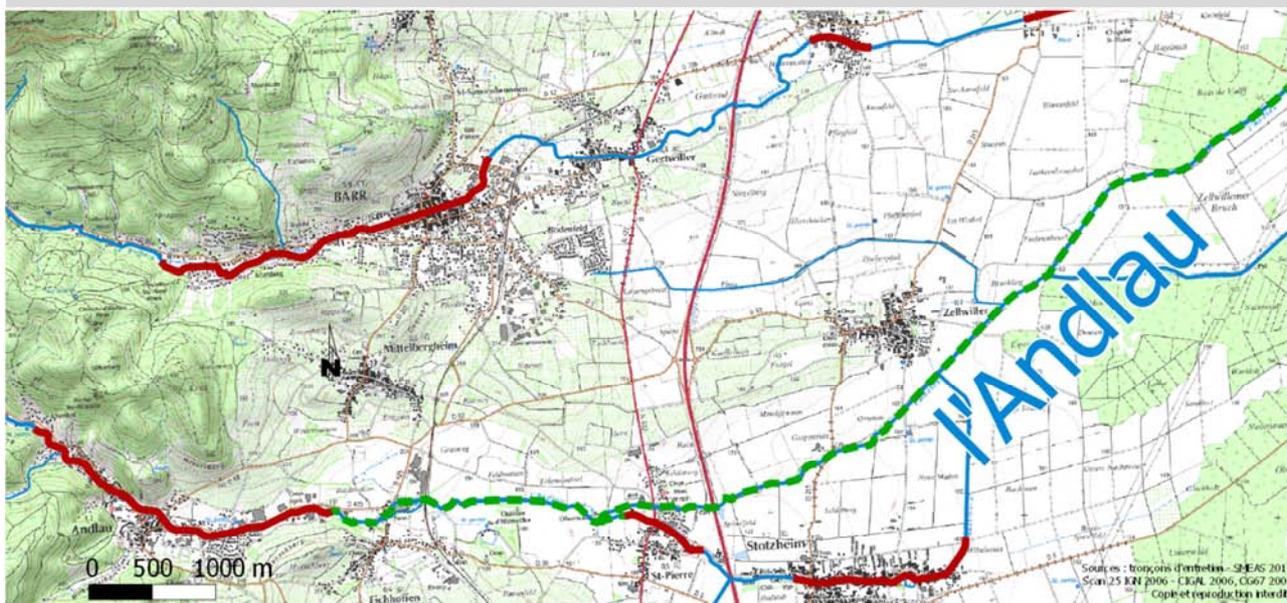
- l'Ehn depuis Klingenthal jusqu'à sa confluence avec l'Ill à Geispolsheim ;
- le fossé du Neugraben, affluent rive gauche de l'Ehn, sur la commune de Geispolsheim ;
- l'Andlau depuis la STEP à Zellwiller jusqu'à sa confluence avec l'Ill à Fegersheim.



Entretien quinquennal de l'Andlau

Réalisation : janvier à mi-mars et juin à septembre

Linéaire : 12 985 m prévus et 22 985 m réalisés (fin 2012)

**Entretien quinquennal :**

Traitement sélectif des boisements de berge : recépage sélective aux abords des axes de circulation, des ouvrages à Andlau, Eichhoffen, Zellwiller, Westhouse, Schaeffersheim, Hindisheim, Fegersheim

Taille des saules vieillissants et bouturage à Eichhoffen, Zellwiller, Westhouse, Lipsheim, Fegersheim

Maintien raisonné d'embâcles dans les portions de cours d'eau déficitaires en habitat aquatique et dégagement total lors d'un barrage total du lit d'écoulement

Entretien annuel dans les traversées d'agglomération :

Dégagement des encombres dans le lit d'écoulement

Dégagement des rejets d'arbres sur les ouvrages d'art

Recépage ponctuel du boisement de berge

Broyage des branchages et paillage des plantations

Enlèvement des déchets

Diversification des écoulements et stabilisation de berge :

Réfection de berge à Eichhoffen, Mittelbergheim (MO : CT de Barr, CG67) et Lipsheim

Mise en place de peignes en branchages à Bolsenheim, Westhouse et Zellwiller



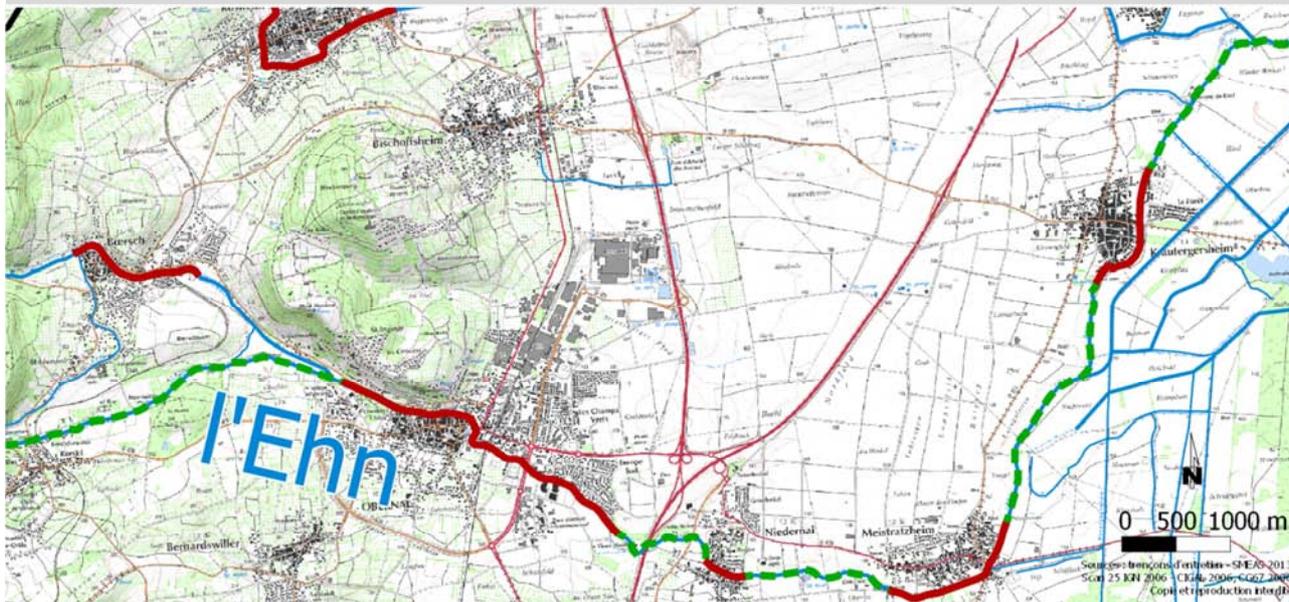
Berge en pente douce à Lipsheim



Embâcle fixé à Zellwiller

Entretien quinquennal de l'Ehn et le Neugraben à Geispolsheim

Réalisation : novembre et décembre
Linéaires : 23 235 m + 1 500 m



Entretien quinquennal :

Traitement sélectif des boisements de berge : recépage sélective aux abords des axes de circulation à Bischoffsheim, Blaesheim, Geispolsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim et Obernai

Broyage des branchages et mis en tas des grumes

Plantations complémentaires sur les tronçons restaurés

Entretien annuel dans les traversées d'agglomération :

Fauche de dégagement des jeunes plantations

Maintien ponctuel d'encombres dans les portions de cours d'eau déficitaires en habitat aquatique

Dégagement des embâcles sur les ouvrages hydrauliques

Recépage et bouturage des saules

Enlèvement des déchets

Diversification des écoulements et stabilisation de berge :

Réfection de berge à Boersch et Obernai (MO : SIVOM du Bassin de l'Ehn)

Mise en place de peignes en branchages à Krautergersheim, Geispolsheim et Meistratzheim

Reconnexion du Neugraben à Geispolsheim avec les hautes eaux de l'Ehn



Difffluence de l'Ehn et du Neugraben à Geispolsheim



Epis de type « chicane » à Meistratzheim

L'ANNÉE 2013 EN PHOTOS



Janvier : Recépage sélectif lors de l'entretien quinquennal de l'Andlau à Zellwiller



Février : gestion des embâcles (piégés) à Obernai



Mars : Dégât courant dans les peupleraies à Niedernai



Avril : Débouillage des arbres et arbustes pour concurrencer les renouées à Saint-Pierre



Mai : Crue printanière de l'Andlau à Eichhoffen



Juin : Échanges avec le Comité Syndical lors d'une visite sur différents chantiers à Fegersheim



Juillet : Réfection de berge de l'Andlau à Eichhoffen



Août : Dégât de l'orage du 12 août à Meistratzheim



Septembre : Fauche en traversées d'agglomération des roselières arrivées en graine à Krautergersheim



Octobre : Installation de peigne en branchages dans l'Andlau à Westhouse



Novembre : Gestion sélective des boisements et broyage le long de l'Ehn à Obernai



Décembre : Installation de peigne « épis – chicane – goulot » dans l'Ehn vers Krautergersheim

REVUE DE PRESSE

OBERNAI Patrimoine

L'Ehn, une belle histoire racontée

Dans le cadre des animations programmées par l'office de tourisme d'Obernai figure une sortie nature pour partir à la (re) découverte de ce cours d'eau qui a donné son nom à Obernai.

C'EST SOUS LA CONDUITE D'UN VRAI SPÉCIALISTE que la découverte de l'Ehn était proposée dernièrement. Jean-François Staerck est en effet technicien au syndicat mixte du bassin de l'Ehn-Andlau- Scheer, qui a pour vocation l'entretien des cours d'eau dans le secteur. Une quinzaine de personnes venant de la région parisienne, du Nord et des environs d'Obernai étaient au rendez-vous nature.

Le technicien a rappelé l'importance de la gestion de l'eau, qu'elle soit de source, pluviale ou usée. Il a souligné l'avantage de la récupération de l'eau de pluie avant d'aborder le traitement des eaux usées à la station d'épuration de Meistratzheim.

Le flottage des bois

Le groupe a pu se promener en écoutant le chant de la rivière qui s'écoule à un débit moyen de 0,5 m³ par seconde à hauteur d'Obernai. Le débit actuel est plutôt de 1 m³ par seconde, en raison des intempéries.

L'Ehn, c'est toute une histoire. A une époque pas si lointaine, l'Ehn permettait le flottage des bois depuis



Au centre-ville, le souvenir des lavandières évoqué près des lavoirs. PHOTO DNA

sa partie amont jusqu'en plaine. L'Ehn apportait aussi la force motrice à une vingtaine de moulins dont certaines traces sont encore visibles sur le parcours intra-muros de l'ancien canal de l'Ehn. En 1894, le canal alimentait même une première turbine à électricité pour l'éclairage public.

Vers la place de l'Étoile, c'est le souve-

nir des lavandières qui ressurgit avec les traces des anciens lavoirs. Et puis, la rivière, c'est aussi la vie animale et floristique, largement expliquée au niveau du pont de Gengenbach. ■

► Prochain rendez-vous : mercredi 22 mai de 14 à 16 h à l'ancienne piscine de plein air, cette fois pour une découverte du sentier de l'Ehn.

RMO 01

Article D.N.A. du 17 mai 2013

ICHTRATZHEIM Séance du comité syndical Pour que tout coule de source



La renouée du Japon, une espèce des plus envahissantes.

PHOTO DNA

Au début du mois, le syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer a organisé sa réunion d'information annuelle à destination des élus territoriaux.

L'occasion de faire un point sur les finances et les travaux effectués en 2012, mais aussi de se retrouver pour un moment convivial.

Après s'être rendus à Lipsheim et à Fegersheim pour y découvrir le travail accompli par le syndicat, élus et membres du comité syndical se sont retrouvés à l'étang de pêche à Ichtratzheim.

Stabilisation des berges et entretien des cours d'eau

La comptabilité a été d'abord exposée par la directrice générale du syndicat, Anne Roth-Boucard. Puis Jean-François Staerck, technicien de rivière, a procédé au rapport d'activité, Powerpoint à l'appui. Les travaux réalisés ont concerné la gestion sélective de la végétation des berges avec 38 km de boisement, les embâcles, le fauchage mécanique et manuel, la diversification des écoulements et la stabilisation des berges, l'entretien du lit du cours d'eau ainsi que le programme de lutte contre la renouée du Japon, une

espèce exotique des plus envahissantes. Le syndicat organise également des animations pour sensibiliser les jeunes à la connaissance et au respect de l'environnement. Les vingt membres passionnés du comité syndical sont déjà en train d'établir le plan pluriannuel d'entretien, qui démarrera en 2016.

Le syndicat a ensuite voté en faveur d'une acquisition foncière à Andlau proposée par le président Fabien Bonnet, qui facilitera les opérations d'entretien des ouvrages hydrauliques situés à proximité.

En fin de réunion, Patricia Gunther, technicienne à la fédération départementale de pêche, a présenté le bilan de la campagne de sondages piscicoles 2012 sur le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer. Car le syndicat veille à préserver les poissons. Les participants ont ensuite pris part au repas préparé avec soin par l'AAPPMA d'Ichtratzheim. Le syndicat mixte, créé en 2001, a pour vocation l'entretien régulier des cours d'eau dans 52 communes, la réalisation des études et des acquisitions foncières nécessaires. Le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer draine les eaux de 250 km de rivières et fossés sur une surface de près de 440 km².

O.D.T.

LER 03

Article D.N.A. du 1^{er} juillet 2013



Photo : OT Obernai, Mai 2013